



COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT
(Comité ministériel conjoint
des
Conseils des Gouverneurs de la Banque et du Fonds
sur le
Transfert de ressources réelles aux pays en développement)



Quatre-vingt-douzième réunion
Lima, Peru – 10 octobre 2015

DC/S/2015-0045(F)
10 octobre 2015

Déclaration Ecrite de
S.E.M Daniel Kablan Duncan
Premier Ministre, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget
République de Côte d'Ivoire
Au nom des Pays Africains du Groupe II

Déclaration Ecrite de
S.E.M Daniel Kablan Duncan
Premier Ministre, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget
République de Côte d'Ivoire
Au Nom des Pays Africains du Groupe II
92^e Réunion du Comité de Développement

10 octobre 2015
Lima, Peru

Cette déclaration écrite, au nom des pays africains du groupe II, porte sur les sujets suivants : (i) la contribution du Groupe de la Banque mondiale au programme de développement durable, récemment adopté par les Nations Unies, (ii) le rapport mondial de suivi 2015/2016 sur les objectifs du millénaire pour le développement ; et (iii) la revue 2015 de l'actionnariat du Groupe de la Banque mondiale.

1. Contribution du Groupe de la Banque mondiale au programme de développement durable

Nous remercions les services de la Banque pour la qualité du présent document sur la contribution du Groupe de la Banque mondiale (GBM) à la réalisation des objectifs du développement durable (ODD).

Le document indique que le GBM est bien structuré et bien positionné pour appuyer le programme de développement pour l'après 2015. Il affirme notamment que le double objectif d'éradication de l'extrême pauvreté et de promotion de la prospérité partagée adopté par le Groupe en 2013 est conforme aux ODD et que le modèle de fonctionnement de la Banque est bien adapté aux besoins de ses clients. Un dialogue renforcé avec les pays ainsi que la diffusion accrue des connaissances pour soutenir les solutions de développement et des services plus intégrés et innovants à travers toutes les institutions du Groupe devraient contribuer à améliorer l'efficacité opérationnelle de la Banque.

Néanmoins, nous estimons que le document pourrait approfondir davantage la contribution du Groupe dans la réalisation des ODD. Il manque à ce document une véritable stratégie avec des actions nécessaires pour aider les pays à mettre en œuvre ce programme. Nous pensons que le document aurait pu s'inspirer des leçons tirées de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) afin d'élaborer une stratégie pour les ODD.

Le document affirme que sur le plan du développement, le contexte mondial actuel est différent de celui qui a prévalu au tournant du Millénaire. La géographie de la croissance et de la pauvreté a changé ; l'inégalité et l'instabilité ont augmenté dans certaines régions ; les défis concernant les biens publics ont révélé une plus grande interconnexion et interdépendance des pays et des politiques. Le document souligne bien l'importance de s'attaquer aux crises humanitaires, en particulier l'actuelle crise des migrants qui gagne chaque jour en intensité.

Toutefois, le document reste muet sur la croissance économique qui est pourtant un défi de développement majeur de notre époque. Depuis la crise financière de 2008, la reprise demeure faible et la

croissance économique mondiale est décevante. Dans de nombreuses régions du globe, il y a un risque réel de perte des récents gains sociaux, mettant ainsi en danger les bonnes réalisations faites par la Banque et soulevant des interrogations sur la durabilité des interventions dans ces régions. La nouvelle donne, caractérisée par le faible niveau des cours des matières premières, une croissance économique atone sans création d'emplois adéquats, affectera certainement la mise en œuvre des ODD, surtout au cours des premières années. Si l'accent n'est pas mis sur la croissance et la préservation des acquis sociaux, nous pensons qu'il sera extrêmement difficile pour les pays d'atteindre les ODD. Par conséquent, le document devrait être révisé pour intégrer le défi de la croissance dans les discussions sur l'atteinte des ODD.

Le document propose que les efforts du GBM se concentrent sur quatre grandes priorités: (i) les crises et la fragilité, (ii) les besoins d'infrastructure, (iii) le changement climatique et (iv) les statistiques. Il ne fait aucun doute que ces domaines sont importants pour le développement de nos pays. Mais le document devrait outre ces quatre secteurs, pour avoir plus d'impact sur les couches les plus vulnérables de nos populations, intégrer les priorités telles que la croissance, l'emploi, la santé, l'éducation et la protection sociale, qui demeurent encore des défis pour nos pays. Le rapport devrait en outre davantage plaider en faveur d'une approche globale et stratégique pour résoudre les questions d'adaptation et de résilience face au changement climatique et souligner l'importance des travaux du Groupe de la Banque sur l'atténuation des changements climatiques dans les limites de l'accord des Nations unies. Plus généralement, nous estimons que le rôle du Groupe de la Banque mondiale devrait être de soutenir les pays dans leur quête pour l'atteinte des ODD en fonction de son avantage comparatif et des priorités des pays clients. Par conséquent, nous encourageons la Banque à revoir ce document pour détailler comment elle entend appuyer tous les 17 ODD, en articulant les objectifs, les actions et les résultats attendus. Nous reconnaissons toutefois que l'agenda 2030 est un vaste programme – 17 objectifs, 169 indicateurs. Une certaine sélectivité sera nécessaire pour assurer une action ciblée du Groupe de la Banque. Néanmoins, la sélectivité et les priorités doivent être définis au niveau des pays, selon leurs besoins spécifiques, tel que proposé dans le nouveau modèle opérationnel de la Banque.

Nous réitérons notre appui à l'idée de créer une « révolution des données pour le développement ». Il est essentiel d'investir dans les données pour élaborer des politiques efficaces. A cet égard, la Banque mondiale devrait affecter des ressources conséquentes au renforcement des capacités des pays en développement dans ce domaine. Une place de choix doit être accordée à l'appropriation par les pays du processus de production, d'analyse et de diffusion des données, par le renforcement des capacités locales au plan institutionnel, technique et humain. Par conséquent, nous encourageons la Banque à mobiliser les ressources supplémentaires nécessaires à cette fin et à coordonner son action avec celles des autres institutions internationales, telles que le Fonds monétaire international et l'Union Européenne.

2. Rapport de suivi mondial 2015/2016 : les objectifs du développement dans une ère de changements.

Nous nous félicitons de la publication du Rapport mondial 2015/2016 et remercions les services de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international pour la qualité du travail accompli. Nous apprécions également les discussions bilatérales utiles qu'ils ont eues avec nos Administrateurs. Le document nous paraît très complet, avec une partie analytique et innovante, qui relie les données démographiques les plus récentes au développement.

S'agissant des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), nous sommes heureux de noter que pour la première fois, le taux d'extrême pauvreté pourrait se situer en dessous de 10% (9,6 % de la population mondiale, soit 700 millions de personnes). Nous notons également que pour la première fois l'extrême pauvreté en Afrique subsaharienne baisse non seulement en nombre relatif mais aussi en nombre absolu. Toutefois, nous restons préoccupés par le fait que l'extrême pauvreté se concentre de plus en plus en Afrique subsaharienne, une région qui représente désormais 43% des personnes vivant

sous le seuil de l'extrême pauvreté dans le monde. A cet égard, nous demandons à la Banque mondiale d'analyser les raisons pour lesquelles l'élasticité de la pauvreté à la croissance est plus faible en Afrique sub-saharienne que dans les autres régions du monde et à proposer aux pays les politiques à mettre en œuvre pour améliorer cette situation.

Nous nous félicitons de l'analyse faite sur l'incidence des changements observés dans les tendances démographiques mondiales caractérisées par le vieillissement de la population des pays développés, face à des taux de natalité plus élevés et une population jeune dans les pays en développement. Nous reconnaissons également que l'approche adoptée par la Banque est innovante. En effet, nous notons que le rapport de suivi mondial est le tout premier document du GBM à utiliser les données les plus récentes sur la population pour relier la démographie au développement sur le plan pratique.

Nous adhérons aux conclusions du rapport qui démontrent que l'évolution démographique présente aussi bien des opportunités à saisir que des défis à relever et sommes d'avis que les dynamiques démographiques peuvent contribuer au développement, si les gouvernements appliquent des politiques appropriées dans ce domaine.

Nous notons que nos pays, qui connaissent une baisse remarquable des taux de fertilité, ont le potentiel de réaliser les dividendes démographiques susceptibles de contribuer à la réduction de la pauvreté et à une prospérité partagée. Nous partageons les conclusions du rapport, à savoir que nos pays doivent continuer à investir dans le capital humain et que la libéralisation du commerce mondial, une plus grande liberté de mouvement de tous les facteurs de production, y compris la main-d'œuvre et l'accès aux marchés financiers sont cruciales, non seulement pour maintenir la dynamique de la croissance économique mondiale mais aussi pour faire reculer la pauvreté absolue, tout en réduisant les différences de revenu entre les pays avancées et ceux en développement. La Banque mondiale devrait être en mesure d'aider les pays à tirer parti des facteurs démographiques qui concourent à améliorer les résultats de développement, ainsi qu'à relever les défis qui pourraient résulter des transitions démographiques.

Nous saluons également la typologie des pays en pré, en début, en fin et post dividende démographique. Dans ce contexte, la notion d' « arbitrage démographique » proposée dans le rapport peut promouvoir une plus grande mobilité du marché du travail au-delà des frontières. Étant donné que la coopération internationale est nécessaire pour y parvenir, il est important que le GBM collabore avec les autres organisations internationales dans ce domaine.

3. Revue de l'actionnariat 2015 du Groupe de la Banque mondiale

Nous remercions la Banque pour cette note sur la revue de l'actionnariat du Groupe de la Banque mondiale.

Nous prenons bonne note des discussions qui ont eu lieu au cours de l'année sur cette question et le consensus auquel les Administrateurs sont parvenus. Par conséquent, nous entérinons la feuille de route proposée, y compris les éléments de cette feuille qui comprend :

- L'élaboration d'une vision à moyen et long terme de l'avenir du GBM et son rôle dans l'architecture financière internationale, avec pour objectif de présenter un rapport intérimaire pendant les réunions du printemps 2016 et un rapport final pendant les Assemblées annuelles de 2016;
- L'élaboration d'une formule dynamique pour déterminer les parts de chaque pays dans le capital de la Banque, avec pour objectif de parvenir à un consensus avant les Assemblées annuelles de 2016 et un rapport intérimaire au cours des réunions du printemps 2016 ;

- L'examen en 2017 d'un réalignement de l'actionnariat de la BIRD et de la SFI, conformément aux principes proposés dans le présent rapport, à travers une augmentation sélective de capital (ASC), avec pour objectif de parvenir à une décision au cours des Assemblées annuelles de 2017; et

L'examen en 2017 de l'éventualité d'une augmentation générale du capital de la BIRD et de la SFI, avec pour objectif de parvenir à une décision au cours des Assemblées annuelles de 2017.